

Fiche d'information standardisée
FORFAIT
SFR BUSINESS ACCESS

Mise à jour en Octobre 2021

Nature et nom de l'offre

Forfait SFR BUSINESS ACCESS : appels, SMS, MMS, Internet.

Forfait permettant l'usage des services inclus dans votre abonnement dans les conditions indiquées ci-dessous.

Au-delà, facturation en hors forfait. Voir le guide des tarifs disponible sur sfr.yt.

Conditions d'éligibilité

Offre réservée aux clients Professionnels et/ou Entreprises (limités à 10 lignes) domiciliés à Mayotte.

Descriptif et prix de l'offre - Tarif depuis Mayotte € H.T

SFR BUSINESS ACCESS	
PRIX	29.99€ / mois
Appels depuis et vers les opérateurs mobiles et fixes de Mayotte, de la Métropole, des DOM* et la Zone Europe**	Illimités ⁽¹⁾
SMS depuis et vers les opérateurs de Mayotte, de la Métropole, des DOM* et de la Zone Europe**	Illimités ⁽²⁾
MMS depuis Mayotte vers les opérateurs de La Réunion, SFR Métropole, SFR Mayotte et Only Mayotte	Illimités ⁽²⁾
Internet depuis Mayotte, la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**	30Go puis débit réduit ⁽⁴⁾
Communications hors-forfait	
SMS vers l'international (hors Mayotte, Métropole, Zone Europe** et DOM*)	0,15€ / SMS ⁽⁵⁾
Appels vers l'international (hors Mayotte, Métropole, Zone Europe** & DOM*)	0,58€ / minute ⁽³⁾

En dehors des usages indiqués ci-dessus, des tarifs et des conditions spécifiques s'appliquent. Voir le guide des tarifs disponible sur www.sfr.yt.

Durée d'engagement

Offre proposée avec engagement 24 mois ou sans engagement, avec ou sans mobile.

Description des services annexes inclus dans votre forfait :

- Répondeur SFR*** et Premium****
- Conférence téléphonique
- Double Appel
- Renvoi d'appel
- Présentation du numéro (si votre correspondant l'autorise)
- SRR Monde (paramétrage permettant d'émettre et recevoir des appels depuis l'étranger)

Description des services gratuits, à la demande :

- Liste Ivoire (non affichage de votre numéro lors des appels voix)

Décompte des communications incluses

Facturation à la seconde dès la 1ère seconde pour les appels depuis et vers Mayotte, la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**.

Facturation par palier de 30 secondes au-delà de la 1ère minute indivisibles pour les appels vers l'International.

En dehors de ces usages, voir le guide des tarifs disponibles sur sfr.yt.

Caractéristiques de l'Internet mobile

Depuis Mayotte, la Métropole, les DOM* et la Zone Europe** : 30 Go inclus par mois. Une fois le seuil atteint, l'accès à Internet mobile est en débit réduit jusqu'au mois d'abonnement suivant. Le crédit Internet mensuel non consommé en fin de période n'est pas reportable. Décompte au Ko dès le 1er Ko.

Utilisation de votre forfait en Métropole et DOM* et Zone Europe**

Usage VOIX/SMS/MMS/Internet depuis la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**, sous réserve d'un « usage raisonnable » conformément à la réglementation européenne : Une utilisation majoritaire ou exclusive de votre forfait depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* entraînera la facturation de frais supplémentaires sur vos usages. Sur une période de 4 mois consécutifs, les 2 règles suivantes devront être respectées : 1 - Vos usages (appels émis ou reçus, SMS/MMS, internet mobile) depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* sont inférieurs à vos usages depuis Mayotte et l'étranger (hors Zone Europe** / Métropole / DOM*) ET 2- Vos jours de présence au sein de la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* sont inférieurs à vos jours de présence à Mayotte et à l'étranger (hors Zone Europe** / Métropole / DOM*). Si aucune de ces 2 règles n'est respectée sur une période de 4 mois consécutifs, le ou les futurs usages depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* identifiés comme non raisonnables seront facturés de frais supplémentaires. Vous recevrez un SMS d'avertissement deux semaines avant le début de la facturation de frais supplémentaires du ou des usage(s) concerné(s). Au terme de ces deux semaines : - Vous respectez au moins l'une des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois. L'utilisation de votre forfait redevenant « raisonnable », vous ne serez pas facturé de frais supplémentaires. - Vous ne respectez toujours aucune des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois, l'usage ou les usages concernés n'étant toujours pas « raisonnables », vous serez facturé de frais supplémentaires pour vos futurs usages depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* comme décrit ci-dessous :

- Appels sortants : 0,034€ / minute
- Appels entrants : 0,0085€ / minute
- SMS Sortant : 0,0108€ / SMS

- MMS sortant : 0,0033€ / MMS
- Internet : 0,0033€ / Mo

Dépôt de garantie et Résiliation

SFR se réserve le droit de demander à tout moment un dépôt de garantie pouvant aller jusqu'à 760€ en cas d'impayés sur d'autres produits et/ou offres commercialisés par SFR, et/ou en cas de signalement positif à Preventel. Toute somme versée au titre du dépôt de garantie ne constitue pas des arrhes au sens de l'article 1590 du Code civil et n'est pas productive d'intérêts.

En cas de résiliation de la ligne avant le terme de l'engagement (hors motif légitime), vous restez redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin de cette période. Si vous avez opté pour une période minimale de 24 mois et que vous résiliez votre contrat après le 12^{ième} mois, vous restez redevable d'un quart des sommes restant dues jusqu'à l'échéance contractuelle. Si vous avez opté pour une période minimale de 24 mois et que vous résiliez votre contrat avant le 12^{ième} mois, vous restez redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ième} mois auxquels s'ajoute le quart des sommes dues à compter du 13^{ième} mois jusqu'à l'échéance contractuelle.

Voir les conditions générales d'abonnement disponibles en points de vente et sur le site www.sfr.yt.

Consommation abusive

Afin de permettre à tous les clients d'accéder au réseau dans des conditions optimales et d'éviter la fraude, le Client s'engage à accéder au réseau pour un usage personnel. SFR se réserve le droit de facturer toute consommation abusive et non autorisée y compris dans la catégorie illimitée sauf preuve du contraire apportée par le client :

- Appels sortants : 0,034€ / minute
- SMS Sortant : 0,0108€ / SMS
- MMS sortant : 0,0033€ / MMS

Sont considérées comme abusives les communications quelle que soit leur nature (voix, SMS, MMS) émises vers plus de 150 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation.

Caractéristiques Techniques/Equipements

Depuis Mayotte, les DOM* et la Métropole : 2G/3G/3G+/4G/4G+/4G Max avec un terminal et carte SIM compatibles (voir carte de couverture sur www.sfr.yt).

Depuis la Zone Europe** et l'International : 2G/3G.

Service Clients

Service Clients accessible du lundi au samedi de 7h à 20h au  (appel et services gratuits) depuis votre mobile SFR ou au 0639 69 2000 depuis un poste fixe (coût d'un appel local, au-delà du temps d'attente gratuit).

(1) Appels interpersonnels illimités hors numéros surtaxés, numéros satellite, numéros internationaux, roaming international, appels depuis boîtiers radio et appels depuis et vers les plateformes téléphoniques. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 3 heures consécutives de communications par appel et dans la limite de 150 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. L'opérateur se réserve le droit de facturer toute communication abusive qui ne respecterait pas ces dispositions et le cas échéant, de résilier la ligne. Pour plus d'information, voir les conditions générales d'abonnement.

(2) SMS/MMS interpersonnels illimités dans le cadre d'un usage non abusif. Hors SMS/MMS surtaxés et vers numéros satellite, SMS/MMS émis via automates et/ou dispositif automatique d'envoi.

(3) Appels vers l'international : appel vers l'ensemble des destinations fixes et mobiles hors Madagascar, Comores, Seychelles, Mayotte, Métropole, DOM* et Zone Europe**

(4) Connexions Internet effectuées depuis Mayotte, la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**. Débit théorique maximum descendant jusqu'à 14,4 Mbit/s en 3G, 42 Mbit/s en 3G+, 196 Mbit/s en 4G, 343 Mbit/s en 4G+ et 783 Mbit/s en 4G Max. Sous réserve d'être en zone de couverture et d'être équipé d'un terminal et d'une carte SIM compatibles. Les débits affichés peuvent être affectés du fait d'obstacles, du nombre d'utilisateurs connectés simultanément et partageant la cellule et du lieu d'utilisation. Réduction du débit à 240 Kbit/s jusqu'à la prochaine date de facturation une fois les seuils atteints. Internet accessible en roaming selon les accords avec les opérateurs tiers dans la limite des zones de couverture et des technologies disponibles.

(5) SMS vers l'international : SMS vers l'ensemble des destinations mobiles hors Mayotte, la Métropole, DOM*, Zone Europe**, hors numéros et SMS surtaxés internationaux et numéros satellite.

*DOM : Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Saint Martin, Saint Barthélémy (partie française), Saint Pierre et Miquelon.

** Liste des pays de la Zone Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France Métropolitaine, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Suisse.

*** Répondeur SFR : enregistreur de messages automatique d'appel téléphonique en cas d'indisponibilité d'un utilisateur.

**** Répondeur Premium : enregistreur de messages automatique d'appel téléphonique sans limite de temps en cas d'indisponibilité d'un utilisateur. Écouter en direct le message que dépose l'interlocuteur et possibilité de reprendre l'appel à tout moment. Conservation de ses messages sur une période plus longue : 60 jours pour des messages non consultés ; 14 jours pour les autres. Possibilité d'avoir 2 annonces voix différentes et les activer alternativement simplement.

La présente Fiche d'Information Standardisée accompagnée du récapitulatif contractuel, des Conditions Générales d'Abonnement et du Contrat de souscription forment le Contrat.